

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 21 décembre 2020

Energie et smart city

Clôture du projet Rennes Grid

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) ayant conclu au sujet de Rennes Grid que le cadre juridique actuel ne permettait plus le déploiement d'un projet de cette envergure, les partenaires de Rennes Grid prennent la décision de mettre fin au projet dans son périmètre actuel.

En effet, suite aux dernières évolutions réglementaires encadrant les opérations en lien avec l'autoconsommation collective (évolution Loi Energie Climat novembre 2019), le projet Rennes Grid ne rentrait plus dans le cadre juridique lui permettant son activité, ce qui avait conduit les partenaires du projet à solliciter en août 2020 auprès de la CRE une dérogation réglementaire.

Envisagé depuis 2015 sur le quartier de Ker Lann, le projet Rennes Grid visait, dans le cadre d'un projet énergétique local innovant et dans un contexte technologique réglementaire et économique en très forte évolution, à expérimenter le pilotage énergétique d'un quartier pour optimiser l'usage des énergies locales et réduire les dépendances aux énergies carbonées.

Porté par Schneider Electric France, Engie Green, Energie Partagée Investissement, et Rennes Métropole, ce projet était soutenu par la Ville de Bruz, Enercoop Bretagne, Enedis et des établissements universitaires. Il prévoyait d'associer une production locale d'électricité photovoltaïque, des services de flexibilité et d'efficacité énergétique ainsi que du stockage. Le déploiement de ces technologies était accompagné d'un volet d'animation avec une contribution active des acteurs académiques du campus.

Le projet avait franchi d'importantes étapes : lauréat de l'appel d'offre CRE4, lauréat de l'appel à projet Ademe "Démonstrateurs pour la transition écologique et énergétique – systèmes électriques intelligents"(août 2018), homologué SMILE, et titulaire d'un permis de construire.

Son déploiement opérationnel envisagé en 2021 ne pourra donc pas se réaliser dans son périmètre actuel.